



L'INFO DU BOSCO

Pensez à consulter
la rubrique **informations**
sur notre site www.anpei.org :

- Les avis à la batellerie
- Les infos météo
- Le bulletin de situation du réseau
- Le bulletin d'informations d'étiages
- Les horaires de navigation
- La réglementation
- Des infos générales

RiverWizz

Application mobile collaborative
destinée aux plaisanciers qui
propose des fonctions GPS, calcul
d'itinéraire, renseignements, avis
batellerie et alerte en temps réel.

ESSAYEZ-LE !

RiverWizz
propose
**une réduction
de 50 %
sur la partie
payante de l'application pour les
adhérents de l'ANPEI**



FLUVIAL



Fluvial propose aux adhérents **une
remise de 10 %
sur l'abonnement**

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

secretaire@anpei.org

Tél. : 06 23 18 73 76

ACTUALITES

Virtual Nautic : En 2020, les salons nautiques ont été malmenés par la tempête « Covid-19 ». Cette année, les eaux restent encore troubles et incertaines mais les organisateurs ne sont pas prêts d'abandonner le navire. Inspirés par le défi engendré par la situation sanitaire, ils se réinventent et donnent un nouveau cap à leurs événements ! Et qui d'autre que la Fédération des Industries Nautiques (FIN) pour endosser le rôle de bateau-pilote et ouvrir la voie à une nouvelle ère avec le Salon Nautique 100% digital. En réponse à l'annulation du Nautic de Paris 2020, la FIN lance le plus grand salon virtuel de France. Son but, créer un lieu de rencontre, d'échange entre professionnels et plaisanciers, redynamiser le secteur nautique, s'adapter aux contraintes sanitaires et proposer une nouvelle expérience, tels sont les objectifs de cet événement interactif unique en son genre !

Donc, les 12 et 13 mars 2021, cap sur le premier salon nautique de l'année en Europe. Il s'agit du plus grand salon virtuel jamais organisé en France, qui a pour ambition d'accueillir plus de 25 000 visiteurs. Un événement immersif et interactif. <https://www.virtualnautic.com/> L'ANPEI y aura un stand dans le pôle fluvial.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour y participer en suivant les instructions dans le lien suivant : <https://www.virtualnautic.com/virtual-nautic/inscription.htm>

Ouverture de la Sambre : L'ANPEI organise un rassemblement-croisière pour la réouverture de la Sambre. Le rendez-vous serait fixé le 10 juillet 2021 à Chauny pour se terminer le 21 juillet à Erquelines. Si cette croisière vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Lucien DR PFFB ou auprès de la présidente.

VIE DE L'ASSOCIATION

Quelques dates à retenir :

Le samedi 6 mars 2021 : Réunion de printemps de l'EM en visioconférence.

Le 12 et 13 mars 2021 : Virtual Nautic. La FIN (Fédération des Industries Nautiques) met sur pieds le plus grand salon nautique virtuel jamais organisé en France.

Le samedi 13 mars 2021 : Réunion de printemps de l'AM en visioconférence.

Le samedi 13 mars 2021 : Réunion de printemps de l'IdF en visioconférence.

Le samedi 20 mars 2021 : Réunion de printemps du VLA en visioconférence.

Le samedi 27 mars 2021 : Réunion de printemps du CN en visioconférence.

Le samedi 27 mars 2021 : Réunion de printemps de VRS en visioconférence.

AG Samedi 24 avril 2021 : L'Assemblée générale se déroulera par webinaire.

PELE-MELE

Assemblée Générale 2021 : Chers adhérents, nous maintenons l'organisation de l'AG le 24 avril. Celle-ci ne se fera pas en présentiel pour des raisons sanitaires mais bien sous forme de webinaire. Vous aurez deux possibilités pour voter : par Internet ou par courrier. Vous devriez recevoir vers le 15 mars, le Musard'Eau « Carnet de Bord » qui, comme l'an passé, contiendra le rapport moral, financier et le budget prévisionnel. Pour ceux qui veulent consulter ces documents, ils se trouvent sur le site dans la base documentaire de l'espace adhérent.

Réunions régionales : Pour les réunions régionales, les dates devraient être maintenues mais les réunions réalisées par visioconférence. Nous vivons une période étrange et nous essayons de nous adapter au mieux afin de garder le contact avec tous les adhérents.

Appel à candidatures : Nous vous rappelons l'appel à candidatures pour 3 postes d'administrateurs et 2 postes de vérificateur aux comptes. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur ces postes, leur fonction, rôle, attributions, tâches à réaliser, ..., n'hésitez pas à contacter la présidente, la secrétaire ou tout autre membre du bureau. Ils se feront un plaisir de vous répondre. Les appels à candidatures (vous trouverez un formulaire ci-dessous) sont à remplir et à faire parvenir **AVANT LE 8 MARS 2021** à : **Madame Michelle PLEIGNET - secrétaire ANPEI - 14, rue Mounet-Sully Bp19 - 75 020 - Paris.**

Appel à CANDIDATURES en prévision de l'assemblée générale du 24 avril 2021 :

Dans le but de faciliter la mise en place des votes par correspondance, nous faisons dès à présent appel à candidatures pour :

- 2 postes d'administrateur à pourvoir pour une durée de 3 ans
- 1 poste d'administrateur à pourvoir pour une durée de 1 an
- 2 postes de vérificateur aux comptes pour une durée de 1 an

Pour plus d'informations sur ces fonctions, leur rôle, leurs attributions, les tâches à réaliser, ..., n'hésitez pas à contacter la présidente ou la secrétaire ou tout autre administrateur. Ils se feront un plaisir de vous répondre. Si une fonction au niveau national vous effraye un peu, sachez que nous cherchons également des bénévoles afin d'étoffer les bureaux régionaux. Dans ce cas là, n'hésitez pas à prendre contact avec votre délégué régional.

En plus de votre candidature, veuillez joindre un exposé de vos motivations, de vos possibilités ainsi qu'une présentation personnelle. Une bonne connaissance de l'informatique et d'internet est souhaitable.

Les actes de candidatures au poste d'administrateur / de vérificateur aux comptes sont à faire parvenir **AVANT LE 8 MARS 2021** à la secrétaire nationale,

par mail à secrtaire@anpei.org ,

ou par courrier : Madame Michelle PLEIGNET
Secrétaire ANPEI
14, rue Mounet-Sully BP19
75020

ACTES DE CANDIDATURES

Je soussigné (e) (nom, prénom)

Demeurant :

.....

N° de téléphone (indispensable)

Courriel (indispensable)

Numéro d'adhérent

fait acte de candidature au poste d'administrateur / de vérificateur aux comptes (1).

(1) Rayer la mention inutile, les mandats n'étant pas cumulables.

Fait à le

Signature :